

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

15 septembre 2017

ORDRE DU JOUR

1. avenant n° 6 au contrat API – actualisation des tarifs du repas livré au restaurant scolaire ;
2. tarifs repas restaurant scolaire ;
3. don de l'amicale des anciens du 6^{ème} cuirassiers – répartition ;
4. avancement de grade – création d'un poste ;
5. recensement population 2018 – désignation du coordonnateur de l'enquête de recensement ;
6. retrait de la commune au SIATUB ;
7. élaboration du PLU (Plan Local d'urbanisme) ;
8. modifications statutaires du SIDEN-SIAN ;
9. questions diverses.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 9 septembre 2017
Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mme BASQUIN Danièle, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr DHAUSSY Jérôme, Mme CARREZ Danièle, Mme LAPOINTE Christiane, Mr DEBIEVE Laurent, Mme STIEVENARD Catherine, Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) : Mr LEDUC Jean qui a donné procuration à Mr Maurice DEFAUX, Mme MORELLE Carole qui a donné procuration à Mme Yolande AUBLIN, Mr JACQUEMIN Guillaume qui a donné procuration à Mr Laurent DEBIEVE, Mr GAUDRY Michael, Mr CARLIER Benoît a donné procuration à Mr DHAUSSY Jérôme

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : Mr QUENNESSON Gérard

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

Lecture décisions du maire dans le cadre de sa délégation :

- indemnité de sinistre dégradation clôture coin des mamans pour 720.00 € par GROUPAMA ;
- indemnité de sinistre dégradation clôture coin des mamans pour 1880.50 € par GROUPAMA.

1. avenant n° 6 au contrat API – actualisation des tarifs du repas livré au restaurant scolaire

Tarif repas livrés par API RESTAURATION de THIANT au 1^{er} septembre 2017

- repas Maternel/Primaire

(Période scolaire et hors période scolaire) : 2,61 € TTC ;

Si suppléments :

Viande doublée : 0.63 € TTC

Pain coupé : 0.08 € TTC

Repas Pique-Nique : 0.63 € TTC

Adopté par 16 voix pour et 1 abstention (Mr Guillaume JACQUEMIN).

2. tarifs repas restaurant scolaire

A compter du 1^{er} novembre 2017

ENFANTS DE SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Q.F	REPAS
0 à 369	2,95 €
370 à 499	3,15 €
500 à 700	3,30 €
701 à 800	3,50 €
801 et plus	3,60 €

ENFANTS EXTERIEUR S DE SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Q.F	REPAS
0 à 369	3,35 €
370 à 499	3,55 €
500 à 700	3,75 €
701 à 800	4,10 €
801 et plus	4,25 €

Adopté par 12 voix pour et 5 abstentions (Mrs Guillaume JACQUEMIN, Jérôme DHAUSSY, Benoît CARLIER, David PROUVEUR, Mme Annie CHADUFAUX).

3. don de l'amicale des anciens du 6ème cuirassiers – répartition ;

L'amicale des anciens du 6^{ème} cuirassiers lors de leur assemblée a remis un chèque de 70 € au profit de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité décide le versement pour moitié de ce don aux coopératives scolaires des écoles maternelle et primaire de Saint Hilaire lez Cambrai.

4. avancement de grade – création d'un poste ;

Suite à un avancement de grade, au tableau des emplois, il y a lieu de créer un emploi d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet et de supprimer un emploi d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet. Adopté à l'unanimité

5. recensement population 2018 – désignation du coordonnateur de l'enquête de recensement

Afin de réaliser les opérations du recensement de la population du 18/01/18 au 17/02/18 il y a lieu de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement parmi les agents de la commune. Adopté à l'unanimité.

6. retrait de la commune au SIATUB

Annulation de la délibération n°2017-89 du 6 avril 2017 et maintien de l'adhésion de la commune au SIATUB. Adopté à l'unanimité.

7. élaboration du PLU (Plan Local d'urbanisme)

La commune dispose d'une carte communale, approuvée en 2011. Ce document d'urbanisme ne répond plus aux exigences du SCOT ni aux besoins de la commune. Il est proposé de mettre en œuvre l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) en remplacement de la carte communale. La commune charge le SIATUB pour la mise en œuvre de cette procédure. Adopté à l'unanimité.

8. modifications statutaires du SIDEN-SIAN

Nouvelle compétence dotée au SIDEN SIAN « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI). Cette modification statutaire permettra à ce syndicat d'être labellisé « Etablissement public territorial de bassin » (EPTB) par les pouvoirs publics. Adopté à l'unanimité.

(à télécharger la présentation GEMAPI : <http://www.noreade.fr/gemapi.pdf>)

9. questions diverses

- installation d'un panneau d'information devant la mairie par la société CENTAURE SYSTEME de NOEUX LES MINES. Coût : 8 790.00 € H.T ;
- demande de devis pour un columbarium ainsi qu'une stèle « jardin du souvenir » auprès des Pompes Funèbres GOSSET ;
- réception du bilan des Murs Mitoyens ;
- remerciement suite au décès de Mr TOURTOIS et de Mme MACHU ;
- compte rendu réunion ACTION et ARPE concernant la suppression des Contrats aidés dans les communes en particulier. Une orientation est proposée sur l'insertion par l'activité économique (IAE). C'est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures à certaines personnes très éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.
- débat sur la semaine de 4 jours d'école ;
- point sur les travaux de la rue François Mitterrand ;
- réglage de l'heure au clocher de l'église programmé ;
- travaux à la sacristie : porte de secours et escalier ;
- le presbytère va être mis en vente ;
- le château a été vendu au Relais pour y faire des appartements.